



Centre Communal d'Action Sociale Séance du 22 novembre 2022

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, Mme Ghislaine CLEMENT,
Mme Marie-José DASSONVILLE, M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX, Mme Chimina
NEGLOKPE, Mme Bernadette VOOGSGERD

Absents excusés : M. Brice BRUNET, M. Jean DECROIX

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30 et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Mme Carole BERGER JACOB, nouveau membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale nommée lors du Conseil Municipal du 7 juin 2022 (délibération n° D/2022/28), suite à la démission de Mme Marie ROBERT.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2022

Monsieur le Président rappelle les points traités au cours de la séance du 25 mars 2022 et demande s'il y a des observations sur le compte-rendu transmis.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 25 mars 2022 **EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

Absentes à la séance du 25 mars 2022 et ne prenant pas part au vote : Mme Carole BERGER JACOB et Mme Chimina NEGLOKPE

2. FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) – PARTICIPATION DU CCAS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Conseil départemental assure la gestion pleine et entière du dispositif du Fonds de Solidarité Logement – FSL qui permet notamment d'aider les familles en grande difficulté à payer leur facture d'eau, d'énergie, de téléphone, et à accéder au logement. Principalement financé par le Département et l'Etat, ce fonds est également alimenté par la participation volontaire de la CAF, des fournisseurs d'énergie, des bailleurs sociaux et, spécifiquement sur le volet énergie, par les communes.

Le Conseil départemental indique au Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qu'une hausse significative du nombre d'aides accordées a été constatée pour l'année

2021 (+24%). Cette hausse s'est considérablement amplifiée (+41%) au cours du premier trimestre 2022.

Dès lors, pour garantir la pérennité du dispositif et donner au FSL les moyens d'apporter des réponses adaptées aux ménages concernés, le Conseil départemental sollicite du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale une revalorisation de la participation au fonds.

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter la participation du C.C.A.S à 200 €. Pour rappel, la participation en 2020 et 2021 était de 160 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

DECIDE que la participation du Centre Communal d'Action Sociale de La Frette sur Seine au Fonds de Solidarité pour le Logement sera de 200€ (deux cent euros) pour l'année 2022.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6562.5234.105 de l'exercice en cours.

3. POINT SUR LES ELECTIONS DE DOMICILE

Vu la délibération en date du 16 juin 2020 donnant délégation au Président et au Vice-Président du CCAS de délivrer, refuser ou résilier les élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi que d'en signer les documents s'y afférent,

Suite à la décision du Conseil d'Administration de donner délégation de pouvoir au Président (ou à la Vice-Présidente) afin d'assurer un traitement rapide des demandes d'élection de domicile pour les personnes ne disposant pas d'une adresse et ayant un lien avec la commune, un point sur les élections de domicile est présenté aux membres pour information.

Après l'exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration,

PREND ACTE des élections de domicile effectuées pour les personnes suivantes :

- Une personne seule

Renouvellement

Validité du 26/03/2022 au 25/03/2023

4. QUESTIONS DIVERSES

Le plan canicule de cet été a concerné 7 personnes. Celles-ci ont été régulièrement contactées cet été avec les épisodes caniculaires qui ont été constatés.

Le voyage en Espagne (Andalousie), du 27 septembre au 4 octobre 2022 a eu un réel succès auprès des participants, le temps était favorable et les visites très intéressantes. Comme délibéré le 25 mars 2022, le coût pour chaque personne était de 1 295 €, soit 2 590 € par couple. Le CCAS a pris en charge le transport aller-retour, La Frette Sur Seine – Aéroport Charles de Gaulle pour un montant de 487 €/TTC

Les Membres du CCAS ont renouvelé cette année encore les rendez-vous de convivialité : Il s'agit de prendre contact toutes les 3 semaines avec des personnes isolées.

Le concours de pétanque pour les séniors s'est déroulé le jeudi 22 septembre 2022 sous un soleil radieux. Il y a eu 36 participants. Ils ont passé un bon après-midi de compétition clôturé par un goûter. Le coût de cette activité s'est élevé à 256, 58€ TTC.

Le Banquet des séniors a lieu le dimanche 20 novembre 2022 sur le thème « Cabaret »

La collecte alimentaire aura lieu comme les années précédentes devant le magasin U-Express, le vendredi 25 novembre à partir de 16 heures et le samedi 26 novembre toute la journée.

Les administrateurs peuvent s'inscrire sur différents créneaux horaires auprès de Fabienne BERNARD.

Une galette sera organisée fin janvier 2022 dans la salle Paulette Aragon afin de visionner un film sur le voyage en Andalousie que M. Pierre CLEMENT prépare.

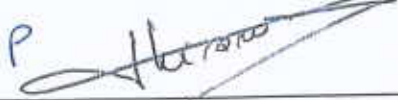
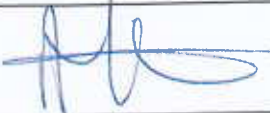

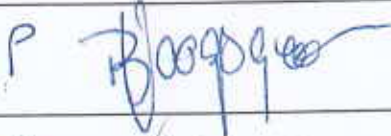


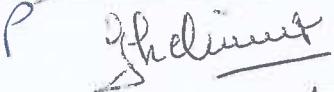
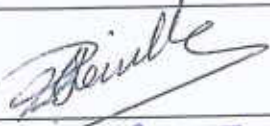

Au vu du budget assez serré, il n'y a pas de sortie théâtre de prévue en cette fin d'année. Une sortie sera sûrement proposée au printemps et un nouveau voyage à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h 30.

Département du Val d'Oise

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C C A S de LA FRETTE SUR SEINE

Liste des Membres du Conseil d'administration-séance du 22 novembre 2022

	SIGNATURE
Philippe AUDEBERT	P 
Claudine THIRANOS	P 
Brice BRUNET	Absent.
Jean DECROIX	Absent.
Chimina NEGLOKPE	P 
Carole BERGER-JACOB	P 
Bernadette VOOGSGERD	P 
Guy BIGNON	P 
Michel BOULESTEIX	P 
Ghislaine CLEMENT	P 
Marie-José DASSONVILLE	P 
Jean-Michel GARROY	P 
Marie-Hélène GOIX	Aug 50) 